



Le festival du Court Métrage s`invite dans votre commune !

Du 24 janvier au 4 février 2022, le *festival du Court Métrage*, vous propose d'accueillir une sélection de courts métrages jeune public **dans une salle mise à disposition par votre commune.**

Des séances adaptées

Ce programme est destiné à des séances scolaires ou en lien avec des centres de loisirs sur le temps périscolaire. Deux programmes de 7 à 9 films sont proposés : le premier à destination des maternelles (environ 45 minutes) et le second à destination des élémentaires (environ 1 heure).

Comme chaque année, la liste des films sera communiquée courant décembre et des informations pédagogiques (dossiers artistiques, scénarios, notes d'intentions, visuels...) seront disponibles sur le site internet du festival : <https://clermont-filmfest.org/dossiers-pedagogiques-jeune-public/> ou à cette adresse : www.ecoleaucine.org.

Les infos techniques

Si votre salle n'est pas équipée, le *festival du Court Métrage*, en partenariat avec la société *VISIUM*, met à disposition un accompagnement technique pour faciliter l'accueil de cette action « clé en main ».

Tout le matériel nécessaire (sonorisation, vidéoprojecteur, écran) sera installé pour garantir une projection optimum. Dans tous les cas, un animateur assurera l'accueil du public ainsi que la prestation de diffusion des films.

Les modalités financières

Les réservations s'effectuent par journée (jusqu'à 4 séances) ou demi-journée (jusqu'à 2 séances). Le matin, les projections peuvent commencer à partir de 8h30 et à partir de 13h30 l'après-midi.

- Si votre salle est équipée, le montant de la participation demandée est de 345 € TTC pour une demi-journée ou 630 € TTC pour une journée complète.
- Si votre salle n'est pas équipée, le montant de la participation demandée est de 570 € TTC pour une demi-journée ou 780 € TTC pour une journée complète.

**Contactez-nous rapidement
pour toute information
ou réservation :**

Thierry Décombas
04 73 26 44 15

thierry.decombas@visium.fr
www.ecoleaucine.org

